

Compte rendu CAVL du 29 avril 2014

Monsieur le Recteur ouvre la séance de ce dernier CAVL à 14h30 et accueille Madame Zoughebi, vice-présidente du Conseil Régional, en charge des lycées.

Il effectue un bilan de ces deux années de mandature, remercie et rend hommage aux élus lycéens pour le beau travail qu'ils ont accompli et la richesse des projets et des productions réalisés.

Monsieur le Recteur rappelle que la démocratie se construit à l'école et que les jeunes, par leur engagement civique, contribuent à sa construction et à l'évolution de notre République.

La question fondamentale posée est de trouver les moyens de faire participer à la vie lycéenne tous les acteurs scolaires concernés.

Monsieur Duwoye estime qu'un établissement qui fonctionne bien intègre nécessairement la participation des élèves à la vie scolaire.

Un lycée qui se situe dans une logique de fonctionnement optimal doit être le lieu où nous apprenons et acquérons des connaissances et des savoir-faire, mais aussi le lieu où s'exerce la citoyenneté par le biais de la participation des élèves à la vie scolaire.

L'investissement des jeunes dans la vie lycéenne est positif et constitue un atout certain pour leur avenir professionnel. Il facilite leur insertion sociale (entreprise, administration...) dans notre société.

Monsieur le Recteur rappelle que l'engagement lycéen contribue à l'organisation de la cité. Il s'inscrit dans une démarche politique telle que nous l'entendons depuis l'antiquité.

Madame Zoughebi, vice-présidente de la Région Ile de France, tenait à honorer de sa présence cette dernière séance du CAVL. Elle marque par ce geste son vif intérêt pour les instances de la vie lycéenne et son implication personnelle dans la promotion de la démocratie scolaire.

Madame Zoughebi commence son intervention par le rappel du thème essentiel de cette mandature 2012-2014, à savoir, celui des rencontres avec les lycéens. Elle insiste sur le fait que ces échanges lui ont beaucoup appris sur la vie lycéenne au sein des établissements, en particulier en termes de besoins et d'attentes des élèves.

Une série de consultations a été mise en place depuis 3 ans entre la région et les élus lycéens qui ont été consultés par le biais d'un questionnaire conçu par les élus eux-mêmes.

Le Conseil Régional établit un rapport de cette consultation qui sera bientôt disponible.

Madame Zoughebi dresse un bilan en 4 points des enseignements et des réalisations issus de ces consultations :

1/ Les lycéens avaient manifesté le souhait de faire entendre leur voix : cela a été réalisé.

2/ 80% des lycéens se déclarent heureux au sein de leur établissement ; en revanche, 20% seraient en grande difficulté.

Il apparaît que la question des inégalités est très sensible chez les jeunes : il convient de poursuivre le travail sur cette question, des marges de progrès existent.

3/ Les lycéens ont demandé avec beaucoup d'énergie et de force à être associés aux décisions qui les concernent directement.

La saisine de l'Assemblée régionale par les lycéens sera possible dès le mois de septembre.

Madame Zoughebi appelle à la participation des élus lycéens pour en définir les modalités. C'est une grande avancée en matière de démocratie lycéenne.

Par ailleurs, depuis peu, les jeunes sont associés à la conception des référentiels pour la rénovation des bâtiments et l'aménagement des locaux des lycées.

Désormais, pour les projets de rénovation, les CVL voteront les décisions concernant l'établissement au sein du conseil d'administration.

Il s'agit là d'une dimension nouvelle pour la démocratie qui devra se mettre en place en bonne intelligence avec les chefs d'établissement.

4/ Les questions sociales sont importantes pour les jeunes ; la réduction des moyens budgétaires pose de vrais problèmes humains.

Pour réduire les difficultés des familles les plus démunies, la Région met en place le paiement de la restauration au quotient familial (-prix entre 1,50 et 4 euros-).

Elle s'est engagée à combler la différence, afin d'assurer la qualité des repas et l'accès à la cantine des élèves les plus défavorisés.

Les deux premiers départements concernés sont : la Seine Saint Denis et le Val d'Oise.

Par ailleurs, le Conseil Régional a entrepris un travail avec les chefs cuisiniers pour améliorer leur formation et la qualité de l'assiette des cantines scolaires. Un label qualité sera délivré aux meilleures cantines comme c'est déjà le cas pour les restaurants.

Madame Zoughebi signale qu'elle souhaite continuer à rencontrer les élus lycéens sur toutes ces questions.

L'ensemble des mesures énoncées ci-dessus seront appliquées à la rentrée prochaine, deux nouveaux départements seront intégrés chaque année.

Madame Zoughebi annonce qu'une réunion est prévue le 5 mai à l'académie Fratellini où seront exposés les travaux des lycéens sur la lutte contre les inégalités.

Elle évoque également les semaines de l'engagement.

Une réflexion sera menée autour du thème « comment faire pour que le délégué lycéen soit bien identifié par les autres lycéens et que ces derniers reconnaissent effectivement en lui, leur représentant légitime ».

Madame Zoughebi lance l'idée de « l'interlocuteur Ile-de-France » qui serait en lien avec les rectorats et les CVL, pour suivre tous ces chantiers.

Monsieur le Recteur rappelle que l'Etat et la Région sont en co-production sur ces thématiques : une convention a été signée entre ces deux partenaires.

Il signale que la lutte contre les inégalités sociales et scolaires est un défi pour notre démocratie. C'est un enjeu collectif dans lequel tous les acteurs politiques, sociaux doivent se retrouver, en particulier, la Région, les rectorats, les établissements mais aussi les lycéens.

1 /Compte rendu du CNVL des 10 et 11 février

Sarah Louchet évoque le travail sur l'Acte 2 accompli durant le dernier CNVL. Les propositions des lycées ont été retenues en particulier, celles concernant les élèves.

La réunion d'un dernier CNVL pour finaliser l'acte 2 est fortement demandée par les élus lycéens.

2/ Séjour europeo-francilien

Ce projet a été financé à 50% par la région île de France. Cela a permis de conjuguer les préoccupations académiques (et inter-académiques) en matière de vie lycéenne en prenant en compte le territoire.

Emile Osmanov relate la visite du Parlement européen de Strasbourg, en particulier celle du bâtiment Louise Weiss. Une réflexion sur les instances européennes et la démocratie en Europe s'est engagée entre les lycéens, au sein même de l'hémicycle.

Cette première visite a été suivie par deux autres : au Conseil de l'Europe, première grande institution fondée en 1949, au cours de laquelle, un film sur les activités et les enjeux a été projeté ; ensuite au Parlement alsacien des jeunes.

La réunion entre les élus d'Île de France et le CAVL de Strasbourg s'est tenue dans l'enceinte même du Parlement européen. Au cours de ces échanges ont été évoqués le thème de la citoyenneté lycéenne européenne et la création d'un conseil européen de la vie lycéenne qui est actuellement en projet.

Julien Gakpé indique qu'une exposition de photo relatant ce séjour est en cours de réalisation :

- 20 photos des élus de l'inter CAVL y figurent, illustrées par une phrase relative à la vie lycéenne européenne.
- Une série de photos des lycéens dans le parlement européen.

Les élus lycéens souhaiteraient créer une institution européenne des lycéens qui représenterait tous les lycéens de l'Europe et pourrait faire émerger une citoyenneté lycéenne européenne. Pour ce projet, l'appui du Recteur est indispensable et fortement sollicité.

Il est prévu également de contacter les euro-députés.

Une demande d'aide à la Région serait nécessaire pour concrétiser ces opérations.

Madame Zoughebi met en avant le sérieux avec lequel les élus ont mené leur projet et précise qu'elle soutiendra ceux à venir.

Elle rassure les jeunes sur l'octroi d'une subvention de la Région pour l'exposition de photos et s'engage également sur le projet européen des lycéens.

Elle précise aussi, que la démocratie européenne doit progresser. Actuellement seul le parlement de Strasbourg est élu au suffrage universel, il faudrait généraliser les élections pour les autres instances de L'Europe. Cela permettrait de renforcer la démocratie et de sensibiliser les citoyens à l'idée européenne souvent perçue comme abstraite et lointaine.

Aussi, une réflexion sur l'identité de la construction européenne doit impérativement être menée : souhaitons-nous bâtir un grand marché économique, ou bien, bâtir un espace politique, juridique, social et culturel où l'épanouissement et la protection des hommes seraient une priorité absolue ?

Une démocratie repose et fonctionne essentiellement sur la confrontation des opinions diverses. Il faut donc veiller au respect de leur expression.

Madame Zoughebi propose donc que les lycéens découvrent la diversité des conceptions de leurs homologues des autres pays de l'Union.

Il faut organiser des échanges entre les lycéens des pays de l'Europe afin de faciliter la confrontation des opinions, pour arriver vers une convergence, qui fera avancer la démocratie lycéenne européenne.

3/ Formation académique

Alan Lobo évoque la formation des élus au CAVL.

Un projet de formation académique des élus CVL par bassin est en cours de réalisation.

Madame Florysiak, PVS académique, signale que les chefs d'établissements et les référents de vie lycéenne ont déjà été sensibilisés à ces questions au cours du 2^{ème} trimestre.

Cette formation des délégués doit être conçue sur deux demi journées.

4/ Transition vers la prochaine mandature

Au terme de ces deux années, un projet de livret avec photo de groupe est envisagé. Dans ce « Book » seraient consignées les impressions des élus lycéens de la présente mandature.

Une lettre collective serait jointe.

Certains projets, notamment « Art lycée », seront recommandés et présentés par les élus à l'équipe suivante.

Les projets avec la Région Ile de France bénéficieront également du soutien des élus actuels.

Il est proposé que Monsieur le Recteur en rédige la post face ; ce livret sera édité soit par le service communication du Rectorat, soit par le CRDP.

Eliott Nouaille évoque la tenue d'un séminaire de formation pour les 40 élus académiques de la prochaine mandature au mois de décembre.

Il conviendra d'en déterminer les modalités d'organisation et de financement.

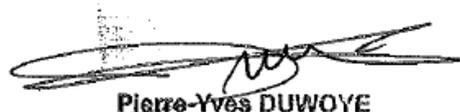
5 / Attestation académique de participation au CAVL

Monsieur le Recteur remet à chaque élu lycéen présent une attestation académique de participation aux travaux du CAVL.

Un envoi par courrier de ce document est prévu pour les élus impliqués mais absents ou ceux ayant obtenu le baccalauréat l'an dernier.

De nombreuses photos sont prises par le service communication ; elles seront diffusées sur le portail académique.

Le Recteur de l'Académie



Pierre-Yves DUWOYE